

Le groupe Sanef annonce la révision annuelle de ses tarifs au 1^{er} février 2022

- Conformément à ses contrats de concession, le groupe Sanef annonce une hausse de ses tarifs de + 1,91 % pour les autoroutes Sanef et + 2,12 % pour les autoroutes Sapn, à compter du 1^{er} février 2022.
- Cette augmentation est inférieure à l'inflation de référence (2,57 % en octobre 2021).
- Près de 20% des tarifs restent inchangés cette année

Issy-les-Moulineaux, le 1^{er} février 2022

Révision annuelle des tarifs de péage au 1^{er} février 2022

Les tarifs de péage des autoroutes font l'objet d'une révision annuelle selon des modalités fixées contractuellement avec l'Etat concédant, approuvées par décret en Conseil d'Etat et publiées au Journal Officiel.

Pour les autoroutes Sanef, la hausse est de : + 1,91 %

Pour les autoroutes Sapn, la hausse est de : + 2,12 %

Cette hausse se décompose de la manière suivante :

- 70 % de l'inflation de référence (2,57% en 2021),
- Répercussion du gel tarifaire de 2015 (0,11% pour Sanef et 0,10% pour Sapn),
- Compensation des investissements supplémentaires non prévus initialement au contrat : 0,22% pour le projet de l'autoroute en flux libre sur Sapn.

Le modèle économique de la concession repose sur un cadre contractuel précis et contrôlé.

Le péage est la principale source de revenus pour les sociétés concessionnaires d'autoroute et permet :

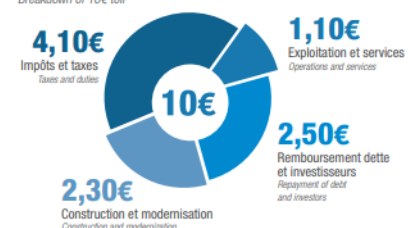
- d'assurer un haut niveau de sécurité et de service,
- d'investir dans l'entretien et le développement des infrastructures,
- de rembourser les emprunts engagés.

Exemple de la répartition de 10€ de péage :

- 4,10€ pour les impôts et taxes qui sont directement reversés à l'État
- 2,50€ pour le remboursement de la dette et des investisseurs
- 2,30€ servent à la construction et à la modernisation du réseau
- 1,10€ pour l'exploitation et le service

RÉPARTITION DE 10€ DE PÉAGE

Breakdown of 10€ toll



L'abonnement Fréquence+ pour accompagner la mobilité du quotidien

Pour les clients réguliers de l'autoroute, le groupe Sanef propose un tarif préférentiel de -30 % sur l'ensemble de son réseau, grâce à l'abonnement Fréquence+.

Plus de détails sur le site web : <https://www.sanef.com/fr/mon-voyage/offre-frequence-plus>

Annexe : exemples d'évolutions de tarif sur les principaux trajets du réseau

Pour les véhicules légers de classe 1, les tarifs des principaux trajets sur le réseau Sanef évoluent ainsi :

Origine - Destination	Trajet	2019	2020	2021	1er fév. 2022
A1 Roissy – Fresnes	Paris – Lille	16,90 €	16,90 €	16,90 €	17,30 €
A1 / Paris – Senlis	Paris - Lille	1,90 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €
A1 / Survilliers - Paris	Paris - Lille	0,80 €	0,80 €	0,90 €	0,90 €
A1/A2 Roissy – Hordain	Paris – Valenciennes	14,40 €	14,40 €	14,50 €	14,90 €
A4 Paris - Coutevroult	Paris – Reims	2,30 €	2,30 €	2,30 €	2,30 €
A4 Noisy-le-Grand (BPV de Coutevroult) – Reims Ouest (BPV de Thillois)	Paris – Reims	11,20 €	11,30 €	11,30 €	11,60 €
A4 Metz (A31) - Schwindratzheim	Metz - Strasbourg	13,60 €	13,70 €	13,70 €	14,00 €
A4 Saint-Avold	Metz - Strasbourg	4,60 €	4,60 €	4,60 €	4,60 €
A16 Amblainville – Herquelingue	Paris - Boulogne-sur-Mer	21,30 €	22,00 €	22,10 €	22,60 €
A1/A26 Roissy – Calais (BPV de Setques)	Paris – Calais	22,50 €	22,70 €	22,80 €	23,40 €
A29/A26 – Amiens-Est – Saint-Quentin Nord	Amiens – Saint-Quentin	5,70 €	5,70 €	5,70 €	5,80 €

Pour les véhicules légers de classe 1, les tarifs des principaux trajets sur le réseau Sapn évoluent ainsi :

Origine - Destination	2019	2020	2021	1er fév.2022
A13 Mantes – Vernon	2,70 €	2,70 €	2,70 €	2,80 €
A13 Mantes – Rouen	6,50 €	6,60 €	6,60 €	6,80 €

A13 Mantes – Deauville	12,10 €	12,20 €	12,20 €	12,60 €
A13 Rouen – Bourg-Achard	1,60 €	1,60 €	1,70 €	1,70 €
A13 Rouen – Deauville	5,60 €	5,60 €	5,60 €	5,80 €
A13 Rouen – Caen	9,30 €	9,30 €	9,30 €	9,50 €
A13/A813 Caen – Troarn	0,70 €	0,80 €	0,80 €	0,80 €
A13 Péage de Dozulé	3,70 €	3,70 €	3,70 €	3,70 €
A14 Péage de Montesson	8,70 €	8,80 €	8,90 €	9,10 €
A29 Le Havre – Yvetot Est	5,10 €	5,20 €	5,20 €	5,30 €
A29 Le Havre – Saint-Romain	1,10 €	1,10 €	1,20 €	1,20 €
A29 Le Havre – Saint-Saëns	8,40 €	8,40 €	8,50 €	8,70 €

Le groupe Sanef

Filiale du groupe Abertis, leader mondial de la gestion d'autoroutes, le groupe Sanef exploite 1 807 km d'autoroutes, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France.

Les 2 400 collaborateurs du groupe se mobilisent chaque jour, 24h/24, pour assurer sécurité et confort à tous leurs clients. Partenaire de l'Etat et des territoires traversés par ses réseaux, le groupe s'engage pour favoriser les nouvelles mobilités, promouvoir la sécurité routière et lutter contre le réchauffement climatique.

Principales filiales : Sapn et Bip&Go.

www.groupe.sanef.com

Direction Communication & Relations Institutionnelles

Contact Presse :
Julie DRAMARD
Responsable Communication Corporate
Tel : 06 69 58 27 38
Email : julie.dramard@sanef.com

groupe.sanef.com/Journalistes

